

Georges L. Bastin
Monique C. Cormier



Profession

Traducteur

Les Presses de l'Université de Montréal

Profession traducteur



**Collection dirigée
par Benoît Melançon**

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives
nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Bastin, Georges L., 1952-
Professeur traducteur
édition revue et mise à jour
(Profession)
Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7606-2298-2

1. Traducteurs. 2. Traduction.
I. Cormier, Monique-Catherine. II. Titre.
III. Collection : Profession (Montréal, Québec).

P306.2.B37 2012 418'.02023 C2011-942716-8

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
© Les Presses de l'Université de Montréal, 2012

ISBN (papier) 978-2-7606-2298-2
ISBN (pdf) 978-2-7606-2745-1
ISBN (ePub) 978-2-7606-2744-4

Les Presses de l'Université de Montréal reconnaissent l'aide
financière du gouvernement du Canada par l'entremise
du Fonds du livre du Canada pour leurs activités d'édition.

Les Presses de l'Université de Montréal remercient de leur
soutien financier le Conseil des arts du Canada et la Société
de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

GEORGES L. BASTIN
MONIQUE C. CORMIER

Profession traducteur

Édition revue et mise à jour

Les Presses de l'Université de Montréal

Avant-propos

Parce que la traduction est vaste et multiforme, objet de pratique quotidienne et de recherche universitaire, investissant poésie et secteurs d'emploi, nous avons décidé de rédiger cet ouvrage à quatre mains. En effet, notre expérience professionnelle se complète, comme on le verra dans le bref exposé qui suit.

Georges L. Bastin

On ne naît pas forcément traducteur. En ce qui me concerne, il est clair que je n'avais aucun don particulier à la naissance; par contre, j'ai connu des gens, des amis et des collègues dont les aptitudes innées pour le maniement de la langue et l'apprentissage des langues ont contribué à leur succès professionnel.

C'est peut-être la lecture relativement assidue dès le plus jeune âge, romans d'aventure et de cape et d'épée, presse écrite et un peu de poésie, qui m'a orienté vers les plaisirs de la langue et, en particulier, de l'écriture: journal intime, rédactions, poèmes. Un caprice d'enfant, le rejet a priori des langues classiques, m'a toutefois fait choisir des études secondaires scientifiques, qui m'ont certes fait souffrir,

mais ne m'ont pas détourné un instant du goût pour la langue et les langues. Un autre caprice de jeunesse, le rejet a priori de la philologie et d'une future carrière d'enseignant, m'a incité à chercher ailleurs. Un carrefour des professions où j'ai rencontré des traducteurs m'a décidé. Je voulais des études de langues, mais de langues qui vivent et s'emploient tous les jours et partout.

À mon entrée à l'École d'interprètes internationaux (EII) de Mons, en Belgique, ma combinaison linguistique a été des plus conservatrices: néerlandais-anglais. Une telle combinaison garantissait, à l'époque, un emploi dans les secteurs public et privé nationaux ou dans les institutions européennes naissantes. J'étais enthousiaste. Je croyais ces études somme toute peu exigeantes, puisque sans énormes notes de cours à digérer en une session, sans longues heures en tablier blanc dans un laboratoire, sans cours magistraux suivis par des groupes de centaines d'étudiants, etc. Ce que j'ignorais, c'est la somme de travail pratique à consacrer jour après jour afin d'acquérir la rigueur d'analyse et de maîtriser des réflexes d'écriture. Et que le plus dur allait être le perfectionnement de ma langue maternelle. La licence durait quatre ans, et je m'en suis sorti honorablement. Non sans avoir tenté une incursion frustrée en interprétation de conférence, qui m'a fait découvrir combien l'oral différait de l'écrit et combien cette pratique exigeait de rapidité d'esprit et donc les connaissances linguistiques et culturelles correspondantes.

Frais diplômé, j'aurais dû me retrouver traducteur à la poste, aux chemins de fer belges, dans une société commerciale ou aux communautés européennes. La vie a voulu que je choisisse la coopération internationale (à cause du spectre du service militaire obligatoire) et que j'atterrisse en Amérique du Sud,

traducteur-interprète dans une organisation syndicale internationale. Mon premier mandat: le rapport de mon organisation au Tribunal Russell, soit le récit de diverses violations des droits de la personne et en particulier une description détaillée des techniques de torture employées par les régimes dictatoriaux en place à l'époque. J'étais loin des éditoriaux de *The Economist* que je traduisais à l'EII! Pendant trois années, j'ai fait de l'équilibre sans filet de l'espagnol, langue apprise sur le tas, de l'anglais et un tout petit peu du néerlandais vers le français, puis assez rapidement de ces langues vers l'espagnol. Je me suis aussi initié à l'interprétation consécutive et simultanée pour des séminaires de formation et des réunions politiques dans le domaine syndical. Lassé, j'ai tenté la pige, non sans passer, au début, par l'enseignement de l'anglais et du français dans des écoles secondaires pour survivre. Figurant parmi les rares traducteurs professionnels francophones du Venezuela et ayant acquis une expérience considérable vers l'espagnol, j'ai vu affluer les contrats. Mais la vie me réservait une autre surprise: un poste de professeur d'université pour enseigner la traduction et l'interprétation espagnol-français et français-espagnol. Contre toute attente, je m'y suis lancé à corps perdu, tout en poursuivant une pige sélective auprès d'organismes internationaux et d'auteurs moins anonymes. Une expérience d'une vingtaine d'années de bonheur professionnel intense. Le virus de la recherche m'ayant pris et mon ambition de direction d'étudiants aux cycles supérieurs exigeant un titre universitaire, j'ai fait un doctorat en traduction et en interprétation à l'Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III. Trois années d'aventures intellectuelles passionnantes. Puis, la vie à nouveau m'a joué un tour: elle m'a fait émigrer pour la deuxième fois. En fait, il s'agissait

d'un retour à la langue française, aux quatre saisons et au confort du monde développé. Depuis 1998, le Québec et l'Université de Montréal sont le théâtre de mes activités professionnelles: mon enseignement, mes recherches en histoire de la traduction en Amérique latine et mon engagement au sein de l'Association canadienne de traductologie, que j'ai présidée de 2006 à 2010, et de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.

Monique C. Cormier

Comme beaucoup de jeunes, j'ai souhaité tôt faire des études universitaires qui, en plus de me former sur le plan intellectuel, me permettraient de gagner ma vie. Contrairement à la littérature, vers laquelle me portait naturellement l'amour de la langue française, la traduction, dans les années 1970, offrait cette double garantie, qu'elle offre toujours, d'ailleurs.

Avec en poche un baccalauréat spécialisé en traduction de l'Université de Montréal, j'ai obtenu un poste de traductrice, puis de réviseuse et de chef de service dans une grande société d'assurance. Parallèlement, je suis devenue chargée de cours à la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, toujours à la recherche de praticiens en mesure de communiquer leur savoir à la lumière de leur expérience.

C'est l'amour de l'enseignement qui m'a décidée à entreprendre une maîtrise en traduction à la même université. Sous la direction d'un maître, Paul A. Horguelin, j'ai obtenu ce diplôme au début des années 1980. Robert Dubuc y enseignait la terminologie, sœur de la traduction, en plein essor au Québec à cette époque en raison de l'obligation de francisation imposée aux entreprises par la Charte

de la langue française, aussi connue sous le nom de «loi 101». Comme pour la traduction, que j'ai continué d'enseigner, notamment à l'Université McGill, c'est dans des entreprises québécoises que j'ai appliqué mes connaissances de terminologie avant d'en faire l'objet de mon enseignement plus tard à l'Université de Montréal.

Mon idée étant faite — je serais professeure —, je me suis inscrite, à la suggestion de Jean Delisle auprès de qui j'avais suivi un cours de théorie de la traduction à l'Université d'Ottawa, à l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) de l'Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III. Cette école était dirigée par la regrettée Danica Seleskovitch, interprète de réputation internationale. C'est sous sa direction et celle de Jean Delisle que j'obtiendrai un doctorat en traduction et en interprétation. Ma thèse portait sur la pédagogie de la traduction technique, ce qui me permettait de toucher à la terminologie, discipline non encore reconnue comme telle à l'ESIT à cette époque. De retour au Québec, j'ai été professeure de traduction au Département de langues et linguistique de l'Université Laval avant d'entrer finalement à l'Université de Montréal, en 1988, où j'occupe maintenant un poste de professeure titulaire. Aujourd'hui, la terminologie occupe l'essentiel de mon enseignement.

Au cours de toutes ces années, j'ai voulu demeurer très proche du milieu professionnel, riche et varié, consciente de la nécessité d'établir des ponts entre universitaires et praticiens. Aussi, de 1980 à aujourd'hui, je suis demeurée active au sein de la Société des traducteurs du Québec, devenue en 1992 un ordre professionnel, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ), comme membre ou comme responsable

de comités, comme membre du conseil d'administration de l'Ordre de 1998 à 2009, mais surtout comme vice-présidente aux Affaires professionnelles de 2000 à 2003 et enfin comme présidente de 2003 à 2006.

Comme tout professionnel qui entend demeurer compétent, le traducteur doit avoir à cœur de se former toute sa vie. Il doit le faire par lui-même, mais il revient à son ordre professionnel de l'assister dans cette tâche. En 1998-1999, le Comité spécial de la formation continue, dont j'avais la responsabilité, a repensé, en les rendant plus pertinents et en les accentuant, les services à offrir à ses membres. Mais c'est surtout à titre de présidente de l'OTTIAQ que j'ai favorisé le rapprochement avec les milieux de formation comme les universités, avec les directeurs de programmes, les professeurs et les chargés de cours, sans oublier les étudiants qu'il faut inviter très tôt à se voir comme de futurs professionnels. Mes trois mandats de présidente de l'Ordre, qui regroupe plus de 2000 membres, auront alors été fortement marqués par ma volonté d'établir des ponts avec la relève et d'assurer la reconnaissance de l'Ordre dans le milieu universitaire. Dans le même esprit, convaincue que la clé de la reconnaissance du traducteur demeure la confiance en ses qualités professionnelles et civiques, et la conscience de sa valeur dans la société, j'ai eu à cœur d'accroître la reconnaissance de notre ordre auprès du Conseil interprofessionnel du Québec, qui regroupe l'ensemble des ordres professionnels auxquels le Code des professions reconnaît une existence et confie un mandat d'organisme-conseil auprès du gouvernement.

Devant une classe, je n'oublie jamais que la plupart de mes étudiants, comme moi au début de mes études, viennent obtenir un diplôme qui leur permettra, avec raison, de s'assurer une place sur le marché du travail.

Ils ont sans doute des illusions sur la « facilité » de la tâche, étant donné qu'ils se croient bilingues et même trilingues. Il nous revient de leur apprendre à approfondir ces langues qu'ils croient connaître et de leur révéler les exigences et les devoirs d'une profession qu'ils ont eu l'excellente idée de choisir.

Introduction

«[...] il n'y a jamais de traduction définitive. Compagnons d'infortune de Sisyphe, les traducteurs sont condamnés à réviser sans fin leurs propres traductions et à refaire celles de leurs prédécesseurs.»

Jean Delisle, *Meta*, 2005

La diversité et l'évolution des langues dans le temps et dans l'espace sont à l'origine de la traduction. Dante, Cervantès et Shakespeare sont traduits en français, mais aussi en italien, en espagnol et en anglais contemporains. L'esprit humain étant universel et infiniment curieux, aussitôt l'écriture inventée, la traduction s'est imposée comme passeuse de sens. Déliée et inventive, elle suit l'écriture comme son ombre et n'a de cesse d'investir tout objet de lecture, sans égard à la difficulté. Songeons à la *Vulgate* de saint Jérôme (iv^e siècle), qui est devenue la version officielle de la Bible de l'Église catholique au concile de Trente (xvi^e siècle). Pensons au logiciel d'un concepteur unique, traduit de nos jours par une armée de traducteurs-localisateurs dans une dizaine de langues en vue d'un lancement simultané à l'échelle mondiale.

La traduction ne se démode pas. Comme l'écriture qui, contre toute attente, connaît une recrudescence de popularité, notamment auprès des jeunes avec les réseaux sociaux, le courriel et le clavardage, la

traduction, à la différence de nombreuses activités, loin de tomber en désuétude, voit confirmées ses lettres de noblesse. Contrairement à la rumeur qui voudrait que la traduction soit en perte de vitesse, elle figure, bien au contraire, régulièrement parmi les carrières d'avenir répertoriées par des spécialistes du recrutement tel Jobboom. Selon cet éditeur, les diplômés universitaires en traduction connaissent toujours un fort taux de placement, entre 90 et 100 pour cent. Il faut se rendre à l'évidence: à l'ère de la mondialisation, la traduction est appelée à servir de plus en plus de tampon entre, d'un côté, les effets abrasifs qu'entraîne la circulation des personnes et des capitaux et, de l'autre, le besoin de communication et le respect que méritent les individus et les nations.

On a souvent défini la traduction comme un art. Dans la même mesure que l'écriture littéraire est un art de création, la traduction de textes littéraires l'est aussi, bien que l'on parlera alors de recréation plutôt que de création. Il est toutefois exagéré de voir dans la traduction professionnelle, essentiellement pragmatique ou non purement esthétique, un art. La traduction professionnelle appartient au secteur tertiaire de l'activité économique et, partant, peut se définir comme un service, un service de communication qui exige de celles et de ceux qui le fournissent une maîtrise langagière sans égal, une connaissance profonde des choses du monde, une rigueur d'expression implacable et une intelligence aiguë. Car n'est pas traducteur qui veut. La traduction n'est pas une activité professionnelle que l'on exerce en attendant de trouver mieux, comme on l'entend trop souvent. À l'instar de la psychologie, de la géologie ou de l'ingénierie, la traduction constitue ce « mieux » auquel aspirent les professionnels dignes de ce nom.

Traduire, expliquait Claude Tatilon dans son ouvrage de 1986 *Traduire: pour une pédagogie de la traduction*, c'est se mettre au service de ses futurs lecteurs et fabriquer à leur intention un équivalent du texte de départ avec le moins de distorsion possible. Traduire, c'est aussi produire un texte duquel il convient d'exiger trois qualités: qu'il soit rendu naturellement en langue d'arrivée, qu'il soit parfaitement intégré à la culture d'arrivée et qu'il parvienne, par une adroite manipulation de l'écriture, à donner l'idée la plus juste de l'originalité et des inventions stylistiques de l'auteur traduit. Voilà qui ne s'improvise pas. Voilà qui exige d'autres compétences spécialisées que la maîtrise, de plus en plus fréquente de nos jours, de deux ou trois langues.

Plus que jamais, on entend parler de diversité culturelle. De celle-ci, le traducteur a une connaissance à la fois intime et professionnelle. Avant de s'engager dans la traduction, il a dû acquérir une connaissance approfondie des langues qui l'intéressaient. Mais, comme l'expression du sens des mots trouve sa source dans la culture qui anime ces mots, le restant de sa vie, il devra se laisser séduire par le génie des langues et bien étudier les mœurs des peuples qui les parlent. Du coup, sans perdre son esprit critique, il acquerra une admiration et souvent même un grand amour à l'égard de la culture de ces peuples.

Par choix personnel et professionnel, le traducteur apprend à naviguer d'un rivage culturel à l'autre. De ces rivages, il connaît les beautés et les attraits inimitables, mais de cette navigation il reconnaît aussi les écueils, les courants dangereux et les vents défavorables. Pour demeurer à flot, le traducteur développera de nombreuses qualités, dont la rigueur, la prudence et le goût du travail bien fait.

C'est tout le sens du présent ouvrage que de présenter au lecteur les tenants et les aboutissants de la traduction, activité qui, exercée au Québec en particulier, nation de langue française au nord-est de l'Amérique, participe, au *xxi*^e siècle, du gagne-pain individuel, du respect des univers culturels et de l'ouverture sur le monde.

1

Un peu d'histoire

La parole ayant précédé l'écriture, qui apparaît entre le quatrième et le troisième millénaire avant Jésus-Christ, on a bien sûr interprété oralement avant de traduire par écrit. Parmi les premières preuves de traduction avant notre ère figure la pierre de Rosette (196 av. J.-C.), qui présente un même texte en trois écritures: grecque, hiéroglyphique et démotique. Cinq cents ans plus tard, Jérôme allait donner ses lettres de noblesse à l'activité qui lui a valu de devenir le saint patron des traducteurs.

L'exercice de la traduction varie selon les circonstances qui y président. En effet, traduire la poésie orale de contestation des femmes bédouines du Sahara pour une maison d'édition occidentale ou la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 pour les révolutionnaires hispano-américains ressemble très peu à traduire les écrans de téléphones cellulaires ou à sous-titrer un épisode de la série des *Simpson* pour sa diffusion sur une chaîne de télévision française.

L'histoire de la traduction, qui a mis au jour une part considérable mais non exhaustive du rôle joué par les traducteurs dans l'évolution du monde, révèle une multiplicité de circonstances et, par conséquent, de modes de traduction. Parmi ces circonstances,



Saint Jérôme dans son étude, *circa* 1435
Jan van Eyck
Achat de la ville de Détroit
Photographie © 1984 The Detroit Institute of Arts

il faut entendre d'abord le traducteur, son contexte sociohistorique, ses motivations, ses objectifs, ses limites et ses commanditaires éventuels. Ensuite, les textes, leur fonction originale, leurs destinataires, leur époque, leur nature littéraire, religieuse, scientifique, technique ou juridique. Tout cela a donné aux traducteurs de multiples visages, mais surtout leur a fait jouer un rôle dans l'histoire de l'humanité — rôle qui, malgré tout, reste généralement dans l'ombre encore aujourd'hui. Pensons aux traducteurs inventeurs d'alphabets, bâtisseurs de langues nationales, artisans de littératures nationales, diffuseurs de connaissances, acteurs sur la scène du pouvoir, propagateurs des religions, importateurs de valeurs culturelles et rédacteurs de dictionnaires, comme en témoigne la table des matières de l'ouvrage de Jean Delisle et Judith Woodsworth (2007).

Il faut ainsi savoir qu'en 322 avant notre ère, les langagiers d'Alexandrie faisaient le pont entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Inde; que vers 400, dans le sud de l'Iran actuel, les grands textes de la Grèce antique de même que des traités de médecine indiens et chinois étaient traduits; que grâce aux célèbres «écoles» de Bagdad (IX^e siècle) et de Tolède (XII^e-XIII^e siècle) les précieux manuscrits grecs et syriaques ont transité en arabe pour ensuite être latinisés et finalement versés dans les langues vernaculaires de l'Occident au Moyen Âge et à la Renaissance.

Les qualificatifs pour caractériser la traduction commencent à manquer aux historiens. On parle de traduction *infidèle*: à l'occasion de la rencontre fatidique entre l'Inca Atahualpa et le conquistador Francisco Pizarro, c'est l'interprétation par Felipillo de la demande des Espagnols qui serait à l'origine de la capture et de l'exécution de l'Inca. *Obligée*: dans les années 1860, l'un des Pères fondateurs de

la Confédération canadienne força l'avocat Eugène-Philippe Dorion à traduire l'expression *Dominion of Canada* par la prétentive «Puissance du Canada».

Subversive: des traductions ont dupé, condamné et sapé les régimes totalitaires de Mussolini en Italie, de Franco en Espagne, ou de l'ex-URSS. Dans ce dernier cas, des auteurs traducteurs tels que Boris Pasternak (Shakespeare, Goethe et Verlaine), Anna Akhmatova (Victor Hugo) et Samuel Marchak (Shakespeare, William Blake, Robert Burns et Heinrich Heine) ont eu recours à la traduction de poètes étrangers pour faire entendre leur propre voix.

Vulgarisatrice: Martin Luther, au xvi^e siècle, traduit les Saintes Écritures en un allemand accessible et adapté au peuple et, par la même occasion, jette les bases d'une langue nouvelle assez proche de celle qui est parlée aujourd'hui en Allemagne.

Engagée: «La Carmagnole», chanson révolutionnaire de 1789, passe de treize strophes à vingt-cinq dans la version espagnole traduite en Amérique pour fustiger les esprits indépendantistes, avec son lot de références culturelles propres, un changement radical de ton et l'introduction de concepts inédits dans l'original.

Féministe: de plus en plus de traductrices, surtout depuis les années 1980, font entendre dans leurs versions une voix au féminin, remettant en question le discours traditionnel au masculin.

Postcolonialiste: Gayatri Spivak s'abandonne à l'intimité contenue dans les textes indiens pour en faire ressortir l'altérité et corriger par là la perception occidentale donnée à nombre de traductions de la littérature indienne.

Sélective: divers extraits d'œuvres du philosophe américain Thomas Paine, choisis et réunis en un seul volume par le traducteur Manuel García de Sena, apparaissent en 1810 à Philadelphie pour se répandre comme une traînée

de poudre parmi les partisans de l'indépendance en Amérique hispanique. *Appropriatrice*: Hélène Cixous utilise et signe en français textes et idées de l'écrivaine brésilienne Clarice Lispector. *Exotisante*: les traductions minutieuses de la Genèse par Henri Meschonnic réussissent à rendre en français le rythme, l'oralité et l'étymologie de l'hébreu, bref sa signifiante. Tout cela, c'est sans compter les traductions *manipulatrice, résistante, ethocentrique*, etc.

L'histoire nous pousse encore à nous recueillir devant les traducteurs martyrs ou victimes de leur travail. Pensons à Étienne Dolet, brûlé sur la place Maubert à Paris en 1546 pour avoir ajouté à l'original «tu ne seras plus» les mots «rien du tout», ajout qui, selon les censeurs, remettait en question l'immortalité de l'âme et rendait Dolet coupable d'hérésie; à Antonio Nariño, jugé par l'Inquisition espagnole puis exilé en Espagne en 1794 pour avoir traduit et imprimé en Colombie la première Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789; plus près de nous, aux traducteurs des *Versets sataniques* de Salman Rushdie, notamment au traducteur japonais Hitoshi Igarashi, poignardé et tué à l'Université de Tsukuba en 1991, et au traducteur italien Ettore Capriolo, battu et poignardé à Milan en 1991.

Les traducteurs et les textes se sont ainsi succédé, sans toutefois se ressembler. D'un point de vue plus théorique, on pourrait poser deux jalons: Babel, la tour, et *Babel*, la revue de la Fédération internationale des traducteurs, fondée en 1953. De Babel à *Babel*, la réflexion des traducteurs a principalement porté sur leurs expériences pratiques. De manière somme toute empirique, certains ont commenté leurs traductions et exposé leurs idées, comme saint Jérôme, énoncé des règles, comme Alexander Fraser Tytler et Étienne Dolet, recommandé des stratégies selon

les textes, comme John Dryden et Martin Luther. Il n'en reste pas moins que, pour l'essentiel, tout était dit avant *Babel*, la revue. Après, la réflexion s'est faite davantage systématique et scientifique. Les théories contemporaines apparaissent, puis, à partir des années 1980, prolifèrent. Les revues spécialisées, les programmes de deuxième et de troisième cycle dans de nombreuses universités, les centres de recherche, les congrès nationaux et internationaux attestent le dynamisme de la traductologie dans le monde d'aujourd'hui.

LA TOUR DE BABEL

Et c'est toute la terre, une seule langue, des paroles unes.
 Et c'est à leur départ du Levant,
 ils trouvent une faille en terre de Shîn'ar et y habitent.
 Ils disent, l'homme à son compagnon:
 «Offrons, briquetons des briques! Flambons-les à la flambée!»
 La brique est pour eux pierre, le bitume est pour eux argile.
 Ils disent: «Allons, bâtissons-nous une ville et une tour,
 sa tête aux ciels: faisons-nous un nom
 afin de ne pas être dispersés sur les faces de toute la terre.»
 I^{Adonai}_{HVH} descend pour voir la ville et la tour
 qu'avaient bâties les fils du glébeux.
 I^{Adonai}_{HVH} dit: «Voici, un seul peuple, une seule lèvre pour tous!
 Cela, ils commencent à le faire. Maintenant rien n'empêchera
 pour eux tout ce qu'ils préméditeront de faire!
 Allons, descendons et mêlons là leur langue
 afin que l'homme n'entende plus la lèvre de son compagnon.»
 I^{Adonai}_{HVH} les disperse de là, sur les faces de toute la terre:
 ils cessent de bâtir la ville.
 Sur quoi, il crie son nom: Babèl,
 oui, là, I^{Adonai}_{HVH} a mêlé la lèvre de toute la terre,
 et de là I^{Adonai}_{HVH} les a dispersés sur les faces de toute la terre.

«Genèse», 11, 1-9, La Bible, traduction d'André Chouraqui, 2003.

Que fait un traducteur ou une traductrice ?

Les stéréotypes ne manquent pas lorsque l'on parle du traducteur. Tantôt solitaire et bourru, tantôt rêveur et un peu fou, son personnage évoque cependant toujours le travail de l'esprit. Bien qu'il soit souvent effacé et malgré le caractère parfois répétitif de ses interventions, les outils qu'il utilise (logiciels, banques de données, dictionnaires, etc.) et la mécanique apparente de son activité, il est rarement perçu comme un technicien, un répétiteur. Certes, les gens se disent fréquemment qu'il n'y a rien de sorcier à faire passer un texte de l'anglais au français quand on est montréalais, ou du français à l'espagnol lorsqu'on a séjourné quelques mois en Amérique centrale. Une telle perception trahit une vue bien étroite de la profession. En dépit donc de certaines idées reçues et de critiques lancées à la légère, le traducteur fait avant tout figure d'intellectuel.

Et pour cause! S'il y a une chose qu'il mobilise dans son travail, c'est bien sa matière grise. En quoi au juste ce travail consiste-t-il? Le traducteur lit, réfléchit et écrit. Simple, mais compliqué à la fois! D'autant que ces trois opérations ne sont pas successives, mais intimement imbriquées l'une dans l'autre et les unes dans les autres.

Lire et relire

Le traducteur lit, non parce qu'il en a envie, mais parce qu'il le doit. Et il lit ce qu'on lui donne, ou ce qu'il a accepté de lire. Le traducteur ne choisit pas toujours les textes qu'il traduit... Nombreux sont ceux et celles qui se voient dans l'obligation de lire des choses qu'ils ne souhaitent pas lire, mais ils doivent pourtant s'astreindre à cet exercice. Le traducteur est peut-être le seul travailleur intellectuel à lire autant et à lire des choses aussi différentes, compte tenu de ses domaines de spécialisation. Le matin, un contrat d'exclusivité pour un produit de beauté, le midi, le compte rendu d'une réunion de syndicalistes, et l'après-midi, question de se changer les idées, le protocole d'une expérience médicale. Il lit donc, mais pas comme n'importe quel lecteur. Comme tout le monde, il s'intéresse au fond, à ce que veulent dire les textes. Il essaie de comprendre les conditions imposées par le fabricant au représentant exclusif du rouge à lèvres; il cherche à savoir pourquoi tant de circonspection dans les énoncés du cahier de revendications du syndicat en question; et il se demande pourquoi l'auteur de l'expérience médicale ne parle que de lui alors qu'il a une équipe de plus de dix chercheurs qui collaborent à ses expérimentations. Il n'est pas facile de sauter des cosmétiques aux conditions d'expérimentation d'un virus sur de petites souris blanches, en faisant un détour par les droits des travailleurs. Il faut, pour ce faire, une formidable capacité d'adaptation aux choses du savoir, une immense curiosité pour les événements nouveaux comme pour les anciens, une grande résistance à l'ennui et une fine sensibilité aux nuances. Le défi majeur du traducteur, c'est que, le plus souvent, il traduit des documents écrits par des spécialistes, par des experts, bref par

des gens qui parlent de leur spécialité. Comme on dit souvent, il écoute aux portes un dialogue entre initiés.

Notons que nous ne parlons que du contenu de ce que lit le traducteur; il nous faut encore voir la forme de ce qu'il est appelé à lire pour traduire. Cette forme est présente dans l'ensemble du texte, mais également dans les unités plus petites qui le composent. Le traducteur doit d'abord appréhender le texte dans son ensemble. Il s'en fera une bonne idée en évaluant la situation dans laquelle s'insère le texte. Qui écrit, même si le texte est anonyme? Qui est susceptible de le lire, même si les destinataires ne sont pas nommés? Où et quand a-t-il été écrit? Sera-t-il lu une fois traduit? Ensuite, il examinera ce que l'on appelle le paratexte, soit le support et le genre du texte: article de revue, chapitre de livre, rapport institutionnel, descriptif de vente, contrat ou autre texte de nature juridique, publicité, guide de l'utilisateur ou manuel pédagogique, etc. Il tiendra notamment compte des illustrations, comme les photos, les tableaux, les figures et les schémas, des titres et sous-titres, ainsi que du format.

Le traducteur devra surtout comprendre le texte, c'est-à-dire découvrir le cheminement mental et discursif du rédacteur ou de l'auteur: ses raisonnements, ses non-dits, ses redondances, ses insinuations. Voilà un effort que peu de lecteurs fournissent, puisque la lecture des textes pragmatiques se limite le plus souvent à la saisie de l'information. Il s'arrêtera bien sûr à la phraséologie, aux expressions et aux termes employés. C'est là qu'il découvrira les nuances de sens. Sa lecture sera raisonnée, contrairement à celle des personnes bilingues qui ne s'interrogent généralement pas sur ces aspects de la langue. En plus des structures, expressions et mots de la langue courante,

qu'il maîtrise généralement sans trop d'efforts, il lui faut décoder le jargon des spécialistes, soit la terminologie et la phraséologie d'une langue de spécialité, que ce soit celle du droit, de l'ingénierie ou de la médecine. En effet, tout traducteur ne peut pas traduire indifféremment un contrat, un manuel aéronautique et une notice de médicament. En outre, la langue cache une réalité dont le traducteur doit tenir compte: la réalité des experts ou des auteurs. Il se verra obligé de se rapprocher d'eux, de leurs interlocuteurs, de leur domaine, de leur documentation, voire de leur bureau ou de leur usine. Il ne cherchera pas à devenir expert, ni à imiter les experts, car on ne s'improvise pas électronicien ni comptable — tout comme d'ailleurs on ne s'improvise pas traducteur! Non, mais il va tâcher de les comprendre, de les suivre dans leur pensée, leurs explications et leurs descriptions. Il ne sera jamais chirurgien, mais il sera capable de suivre et de redire les étapes d'une opération.

Lire, c'est donc pénétrer dans le monde des autres pour en saisir les tenants et les aboutissants, fond et forme confondus.

Réfléchir

Le traducteur s'émeut aussi quand il lit. Il réagit tout d'abord à la forme, à la langue qu'il juge froide, neutre ou soignée. Langue de bois, langue technique ou langue passionnée: il en tiendra compte et tâchera de la reproduire du mieux qu'il le peut. Le traducteur, qui ne s'assimile jamais à une machine, réagit également au contenu du texte qu'il doit traduire. Il lui faudra savoir prendre ses distances par rapport à lui-même, à ses réactions parfois intimes. Il peut s'enthousiasmer pour la position de l'auteur, ne pas être d'accord avec ce qu'il lit, en être étonné, attristé,

voire choqué. Il peut aussi rester complètement indifférent. Cette émotion, ou absence d'émotion, est importante, car elle permet au traducteur de s'immiscer dans le texte, de le saisir dans toutes ses nuances, mais elle peut aussi lui jouer des tours. Au fil des pages, il portera donc un regard extérieur sur ce qu'il sent, comprend et ressent. En fait, il raisonnera sa lecture. Il fera la synthèse de son analyse du contenu et de la forme, sur les plans macro- et microtextuels. Sa démarche sera celle d'un scientifique et non d'un simple décodeur, d'un producteur d'informations et non celle d'un simple consommateur.

Pour ce faire, une fois les mots et les phrases linguistiquement décodés, opération facilitée par les nombreux outils langagiers disponibles, le traducteur tâchera de les décoder fonctionnellement, c'est-à-dire selon leur acception unique sous la plume de cet auteur dans ce texte et selon toutes les autres composantes du processus courant de communication. C'est ainsi qu'il se posera de nouveau les questions classiques: qui écrit? pour qui? pourquoi? où? quand? et comment? Ce n'est que muni des réponses à ces questions, certaines faciles à trouver et d'autres beaucoup moins, qu'il pourra se dire qu'il a compris. Il y a une part linguistique évidente dans ce processus, mais il ne faudrait pas négliger l'apport cognitif sans lequel le traducteur ferait figure de perroquet.

Le traducteur mène sa réflexion en même temps que sa lecture, ou plutôt parallèlement. Il peut certes décider d'effectuer une première lecture, dite de consommation, pour apprivoiser le texte. Malheureusement, celle-ci n'est pas toujours possible; soyons réalistes. Sur le marché du travail, les délais, souvent très courts, imposés pour la traduction — parfois très longue — empêchent fréquemment le traducteur de s'offrir le luxe d'une première lecture

complète. Souvent, il mènera de front l'opération de lecture et celle de réflexion.

Cette dernière tire d'abord parti des acquis du traducteur. Son éducation, son expérience de vie et sa formation lui ont donné un bagage de connaissances et d'aptitudes qu'il ne faut pas dédaigner. Ce bagage ira bien sûr s'élargissant au fil de l'exercice de sa profession et de sa vie de tous les jours, mais il importe de veiller à l'augmenter d'une manière systématique. Ce sera l'autoformation du traducteur. Une fois conscient de son bagage, le traducteur réalisera, selon les textes et leur thématique, combien celui-ci est souvent insuffisant. L'opération de réflexion se poursuivra alors afin de combler les lacunes. Non seulement il cherchera à se rapprocher, comme nous l'avons dit, des auteurs, des experts, mais il s'appropriera leur façon de s'exprimer, leur langue. Il entamera alors deux types de recherche: thématique et terminologique.

Thématique parce qu'il ne maîtrise généralement pas le thème, le sujet ou la discipline comme un expert. Cette connaissance experte, il lui faut l'acquérir, ne fût-ce que le temps de traduire le texte. Il ne faut toutefois pas croire qu'il oublie tout une fois la traduction remise au client. Au contraire, le traducteur se transforme petit à petit en encyclopédie ambulante. À moins qu'il ne se cantonne, sa vie professionnelle durant, à un seul et même type de texte, et qu'il devienne hyperspécialisé, ce qui est assez rare, il touchera à de multiples champs du savoir et en retirera une immense satisfaction. En attendant, chaque texte se présente comme un nouveau défi pour lequel une recherche thématique plus ou moins profonde s'impose. Pour ce faire, il consultera les sites Web, les encyclopédies, les essais, monographies, manuels ou catalogues susceptibles de lui apporter les connaissances manquantes: des

concepts, des processus, des procédures, des procédés, qu'il pourra ensuite reproduire. Cette reproduction exige naturellement des outils, en l'occurrence la langue d'arrivée, langue maternelle ou d'expression naturelle du traducteur. Cette langue, il est clair qu'il la maîtrise, même si cette dernière est loin d'être parfaite chez tous les traducteurs. Il manque toutefois au traducteur devant faire face à une connaissance experte les mots pour la dire, la terminologie appropriée, la phraséologie adéquate. Celle-ci fera l'objet de la deuxième recherche que tout traducteur mène avant de se lancer dans l'écriture ou parfois parallèlement à celle-ci: la recherche terminologique. Toute source d'information ne sera pas bonne à prendre; le traducteur utilisera d'abord son bon sens, les rudiments de terminologie qu'il aura acquis durant sa formation afin de sélectionner les documents et outils fiables, c'est-à-dire propres au domaine étudié d'abord et ensuite représentatifs du bon usage du milieu professionnel correspondant. Reste une source documentaire non encore mentionnée bien que vitale pour la recherche tant thématique que terminologique: les experts eux-mêmes. Tout traducteur qui se respecte s'entoure d'un réseau de spécialistes, à qui il sait pouvoir s'adresser et qu'il a secrètement évalués pour s'assurer de leur fiabilité.

Écrire et réécrire

Le traducteur est producteur d'information. Il n'est ni greffier, ni copiste, ni répétiteur, ni transcripteur. C'est avant tout un rédacteur. En 1980, Jean Delisle écrivait en exergue de son désormais célèbre manuel d'enseignement de la traduction: «La traduction est l'art de la réexpression fondé sur des techniques de rédaction.» Il est urgent d'en finir avec les stéréotypes

du traducteur mécanicien qui substitue des vis millimétrées aux vis en pouces. Voyons plutôt d'abord en quoi consiste cet art de la réexpression, pour nous pencher ensuite sur celui de l'expression.

Après avoir lu et réfléchi, le traducteur écrit. Toutefois, chez les traducteurs chevronnés, ces trois étapes se fondent fréquemment en une seule et même démarche. Mais qu'entend-on par «il écrit»? Exprimer par écrit, évidemment! En l'occurrence, plutôt réexprimer, puisque le matériau de l'écriture du traducteur n'est pas sa propre inspiration, mais bien celle d'un texte préexistant, l'original. Le traducteur commencera à écrire en suivant du regard l'original, ses mots et sa structure. Il pourra, en diverses occasions, construire ses phrases selon le moule étranger qu'il a sous les yeux. Du moins, cela arrive entre langues qui possèdent de nombreux traits lexicaux et syntaxiques communs. On appelle cette opération la « traduction mot à mot », puisque le traducteur, par un choix conscient, décide de donner aux mots et aux structures de l'original un autre accent; il se limite à changer la langue, comme un mannequin de vitrine dont on change les vêtements selon la saison. Encore faut-il que les vêtements aient été coupés pour ce mannequin. C'est généralement le cas à l'écrit; par contre, cela ne l'est pas en matière de communication verbale. Non seulement les mots et les structures syntaxiques diffèrent grandement, mais l'usage que les locuteurs en font est propre à chacun d'eux. Si cela est vrai dans une même langue, ce l'est à plus forte raison entre des langues différentes. C'est pourquoi le traducteur imprimera à son écriture, à ses mots et à ses structures, bref à sa traduction, un usage déterminé qu'il choisira, l'usage qui correspond à la consigne que le donneur d'ouvrage lui aura fournie. Cette consigne

comprend généralement une série d'instructions, qui varient selon le sérieux du donneur d'ouvrage. On y parlera notamment des destinataires du texte traduit, du format de ce dernier, du délai de remise du travail, des conditions financières. Idéalement les consignes devraient indiquer au traducteur une documentation à laquelle il pourra se référer: un document préalable du même auteur ou de la même entreprise, un document comportant le même langage spécialisé, des informations diverses, telles que vocabulaires, illustrations et schémas, permettant de bien saisir la nature de l'original et l'usage qui sera fait de la traduction. On peut aussi lui fournir les références de personnes-ressources pouvant servir d'experts, et bien d'autres dans les meilleurs cas. La consigne vise à obtenir un texte fonctionnellement adéquat à ses usagers. L'écriture du traducteur cherchera donc elle aussi à atteindre soit le même but que l'original, soit celui précisément décrit par les instructions du donneur d'ouvrage.

L'écriture n'est pas pour autant transparente. Il serait faux de croire qu'on peut faire abstraction totale de son style personnel, de son bagage linguistique et intellectuel, de son expérience de vie. En effet, le traducteur laisse, qu'il le veuille ou non, son empreinte dans le texte. On hésite souvent à reconnaître cette vérité. Et pourtant, elle est bien réelle. Le traducteur veillera néanmoins à ne pas confondre l'usage avec son propre usage.

Le traducteur rédacteur peut ainsi, en certaines occasions assez rares, traduire mot à mot la langue de l'original, mais, la plupart du temps, il lui faudra réexprimer ce qu'il aura compris après lecture et mûre réflexion. Facile à dire, mais malaisé à concrétiser. Lorsque Nicolas Boileau a affirmé que «[c]e qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour

le dire arrivent aisément», il parlait pour lui! Rien de moins facile pour quiconque tente l'expérience que de jeter sur papier les mots qui rendront élégamment et fonctionnellement une idée, un message, un raisonnement, une démonstration.

Des deux grandes étapes du processus de traduction, la compréhension et la réexpression, la seconde est sans nul doute la plus ardue. La première consiste en fin de compte à faire la synthèse mentale du linguistique et du cognitif. Pour comprendre, on part d'un matériau tangible qu'il est permis de décoriquer à loisir en faisant toutes les consultations de rigueur des outils de référence comme des experts en chair et en os. Pour réexprimer, quel est le matériau de départ? Une idée, un concept, une image mentale, un sentiment... Comment s'en empare-t-on pour l'habiller verbalement? Bien malin celui qui pourra répondre à cette question! Ce que l'on connaît, ce sont les qualités d'une bonne et belle écriture. Au traducteur, on demande les deux, même si l'on ne s'attend pas à trouver de la grande littérature dans les traductions pragmatiques.

À première vue, l'écriture du traducteur ne diffère guère de la rédaction dans son acception générale. Elle en comporte les mêmes grandes qualités, soit la clarté, la logique et la concision. Ce qui la rend différente, c'est qu'elle est réexpression, c'est-à-dire qu'elle est intimement liée à une réalisation linguistique originale préexistante dans une autre langue. Une telle association, absente chez le rédacteur unilingue, engendre de nombreux réflexes d'imitation, maladie connue chez les traducteurs sous le nom d'«interférence». L'écrit original, constamment sous les yeux du traducteur, exerce en effet une influence pernicieuse sur l'écriture de celui-ci, en dépit des

efforts conscients et consciencieux qu'il déploie pour résister à cette emprise des formes de l'original.

L'un des dangers qui guettent le traducteur est l'interférence linguistique, l'emploi de faux amis, voire de barbarismes, sous l'influence étrangère. Appelées communément anglicismes, gallicismes, hispanismes, etc., selon la langue, les interférences linguistiques sont des maladroites de rédaction et donc des fautes de traduction qui consistent à employer dans la langue d'arrivée des mots ou des tournures propres à la langue de départ. Ces interférences se manifestent sur les plans lexical — celui des mots — et syntaxique — celui de l'organisation des mots. Le contact des langues (l'anglais et le français au Canada, le français et le néerlandais en Belgique, le français, l'allemand et l'italien en Suisse, ou encore une langue nationale et une ou plusieurs langues locales) fait que les locuteurs, les rédacteurs et, par conséquent, les traducteurs emploient spontanément des mots étrangers traduits littéralement (*actuellement* pour *actually*) ou attribuent à un mot français un sens anglais (*pamphlet* au lieu de *dépliant*, *agenda* au lieu de *ordre du jour*). Parmi ces interférences, les faux amis occupent une place de choix. Par leur ressemblance morphologique, certains mots de deux langues sont en effet amis, mais la différence de signification fausse ce lien. C'est le cas en français et en anglais — *sévère* et *severe*, *défnitivement* et *definitely* ou *definitively*, *compléter* et *to complete* — et en français et en espagnol — *carte* et *carta* ou *compromis* et *compromiso*. La langue étrangère est également à l'origine de barbarismes, c'est-à-dire ici de mots forgés involontairement, comme *optimistique* pour *optimiste* ou *transportation* pour *transport*.

Les interférences se manifestent aussi dans la syntaxe d'une manière plus insidieuse. Les exemples

sont nombreux. Au lieu de **Ouvert de 5 à 7 P.M.*, il faut écrire *Ouvert de 17 h à 19 h*. Si nous disons **les dernières vingt années* au lieu de *les vingt dernières années*, c'est une interférence de l'anglais et une faute de français. Le traducteur ne peut traduire la phrase *Two soldiers and their interpreter were killed when a bomb hit their vehicle* par **Deux soldats et leur interprète ont été tués quand une bombe a touché leur véhicule*, mais plutôt par *Deux soldats et leur interprète ont été tués par une bombe qui a touché leur véhicule* ou *L'explosion d'une bombe a entraîné la mort de deux soldats et de leur interprète dans leur véhicule*. Finalement, en français on n'enlève pas ses chaussures *et on entre* (*Take off your shoes and walk in*), mais on enlève ses chaussures *avant d'entrer*. On pourrait ainsi multiplier les exemples, mais ce qui ressort clairement de cette courte énumération est que le traducteur a pour défi principal de résister à la forme de la langue de départ sous peine d'écorcher sa langue maternelle et de heurter ses lecteurs.

Les expressions toutes faites, les proverbes, les métaphores et la logique même des phrases, des paragraphes et des textes tout entiers subissent malheureusement la même influence néfaste. Le traducteur veillera alors à se libérer des mots et des constructions de la langue originale. La plupart des maladresses, voire des erreurs de rédaction, auront pour source directe ou indirecte la présence du texte étranger. Une vigilance extrême s'exercera sur la cohésion de chaque phrase et de chaque paragraphe: sur les déictiques, ces mots qui articulent l'énoncé à la situation d'énonciation, c'est-à-dire qui renvoient à d'autres mots dans le texte — les pronoms et adjectifs possessifs et démonstratifs, et les pronoms personnels et relatifs —, ou qui renvoient à une réalité de la situation de communication, tels les

adverbes de temps et de lieu. Les langues faisant un usage parfois très différent de ces mots particuliers, il convient à nouveau d'échapper à l'influence des usages étrangers.

Une autre source de difficulté de rédaction réside dans la cohérence et surtout la logique des textes. Si l'on compare un texte à une construction, la cohérence est la structure sur laquelle il repose. Sans elle, l'édifice s'écroule tôt ou tard. Ainsi le ton ironique, officiel, enfantin ou pédagogique d'un texte sera uniforme: les métaphores, ces images mentales, seront plausibles, et les clichés, ces métaphores mortes parce que usées par un emploi trop répandu, évitées, de même que les répétitions inutiles; le réseau lexical, soit l'ensemble du vocabulaire employé, sera adapté au sujet traité, spécialisé ou non, et aux destinataires; et les rapports de coordination et de subordination, judicieusement choisis. Le texte doit «se tenir», dit-on.

La logique, quant à elle, constitue une autre vertu de la rédaction professionnelle. La logique d'un texte tient davantage à son contenu qu'à sa forme. On évitera évidemment les contradictions: l'oubli d'une négation est mortel, tout comme la confusion entre droite et gauche! La logique se manifeste aussi par un choix approprié des temps des verbes. Les charnières sont les marques les plus visibles de la logique. Ce sont elles qui établissent les rapports logiques entre les idées. Et que de difficultés elles représentent pour le traducteur! Que de nuances entre la concession, l'opposition et la restriction! Le passage d'une langue à une autre, le fait de réexprimer les idées d'autrui font de la rédaction le principal défi à relever pour un traducteur.

Finalement, et ce n'est pas là la moindre contrainte, le texte se caractérisera par sa concision. L'ignorance

de ce que les traducteurs appellent le « mot juste » fait que l'on paraphrase trop souvent. L'abus de propositions subordonnées et d'incises rend la lecture malaisée. Les phrases s'en trouvent considérablement alourdis, le travail du lecteur plus ardu et, en fin de compte, la communication, but ultime de la traduction professionnelle, imparfaite.

On comprend dès lors que la traduction ne s'improvise pas. Le traducteur travaille méthodiquement. Non qu'il existe une méthode universelle appliquée par tous, loin s'en faut. Mais il y a méthode. Entre la réception du texte et la livraison de sa traduction au client, le traducteur s'organise. Il lira d'abord le texte ou le survolera pour s'en faire une idée globale relativement précise. Certains pourront décider ensuite de se lancer dans l'écriture tout en faisant les recherches documentaires et terminologiques pertinentes. D'autres préféreront résoudre d'abord les principales difficultés de compréhension par une recherche thématique, et de réexpression spécialisée par une recherche terminologique, pour ensuite se consacrer à l'écriture. Certains rédigeront un premier jet qu'ils peaufineront ensuite; d'autres choisiront de rédiger un texte définitif. Tous, en tout cas, se feront réviser ou s'autoréviseront.

Somme toute, il faut, et c'est là la véritable prouesse qu'accomplissent les traducteurs, arriver à traduire la langue — soit les éléments linguistiques —, la parole — soit ces mêmes éléments mis en situation de communication, toujours unique — et enfin le sens — soit la synthèse des deux autres.

Formation et recherche

Le temps est révolu où, en attendant de trouver mieux, on se lançait sans tambour ni trompette sur le marché de la traduction. D'une part, les besoins de la société mondialisée sont tels que les dilettantes, même lorsqu'ils se révèlent d'assez bons traducteurs, ne suffisent plus. De l'autre, le niveau de spécialisation et la concurrence sont tels que ceux qui s'improvisent se voient très vite rejetés. La voie obligatoire qui mène à la profession est donc, comme pour toute autre profession, la formation.

Formation

Les formations en traduction dans le monde sont nombreuses. Nées pendant la Seconde Guerre mondiale et surtout à la fin de celle-ci, c'est-à-dire avec l'essor des relations internationales modernes, les écoles de traduction ont poussé comme des champignons. Il n'existe que peu d'exemples attestés de formation dans l'histoire. Les célèbres «écoles» de Bagdad et de Tolède n'en étaient pas! En revanche, on forme des traducteurs et des interprètes depuis très longtemps. Les explorateurs Christophe Colomb et Jacques Cartier, pour n'en nommer que deux, ont très

vite compris qu'ils auraient besoin de truchements, d'intermédiaires linguistiques, pour traiter avec les populations locales. C'est ainsi qu'ils ont capturé des autochtones, les ont ramenés en métropole — Madrid ou Paris — pour les familiariser avec la langue du roi. Mais il ne s'agissait en fait que de bains linguistiques occasionnels.

Les écoles comme nous les connaissons naissent d'abord en Europe; c'est celle de Genève qui, la première, voit le jour en 1941, mais elles se multiplient rapidement dans le monde entier. Elles apparaissent pour la plupart dans le giron universitaire, bien que les premières n'en possédaient pas toujours le statut. Les formations universitaires en traduction se donnent dans deux types de programme: le premier et le deuxième cycle. Au premier cycle, selon les pays, la traduction mène à l'obtention d'un baccalauréat ou d'une licence, soit des études d'une durée de trois ou quatre années. Celles appartenant au deuxième cycle correspondent à des diplômes d'études supérieures spécialisées ou à des maîtrises d'une durée d'environ deux années; ces dernières sont de plus en plus nombreuses pour la simple et bonne raison qu'elles permettent l'intégration de titulaires de baccalauréat ou de licence dans d'autres disciplines désireux de réorienter leur carrière professionnelle. Avant d'aller plus loin, disons encore qu'il existe de plus en plus de programmes de maîtrise, de diplôme d'études approfondies et de doctorat de traduction, orientés vers la recherche.

Les écoles se distinguent par leur renommée, la place de leurs diplômés sur le marché, la variété des spécialisations ou des langues offertes. On ne se pose plus la question de savoir si une personne bilingue est naturellement appelée à devenir traducteur; le marché prouve que ce n'est pas le cas. Par contre,

on s'interroge sur la combinaison linguistique. En Europe, les interprètes de carrière possèdent depuis plusieurs années une combinaison de trois langues étrangères en plus de leur langue maternelle. Les traducteurs n'en sont pas encore là, mais tous les diplômes européens sanctionnent des compétences en au moins deux langues étrangères. Le Canada, en raison d'un marché captif encore très alléchant, se contente toujours des deux langues officielles, l'anglais et le français, mais pour combien de temps? L'espagnol est d'ores et déjà un impératif pour nombre d'organismes gouvernementaux et d'entreprises privées, comme d'ailleurs aux États-Unis; le chinois est une langue avec laquelle il faut de plus en plus compter dans l'ouest du pays. On le voit, le choix des langues de travail relève avant tout du marché dans lequel le traducteur compte évoluer.

On s'interroge également sur la pertinence de la spécialisation. Les écoles doivent-elles former des traducteurs spécialisés ou des spécialistes en traduction? La question n'est pas innocente et mérite que l'on s'y arrête. S'il est vrai qu'un ingénieur est le plus à même de comprendre et d'expliquer des textes portant sur le génie, il n'applique généralement ses connaissances qu'au sujet, qu'à la thématique du document. Rappelons que le traducteur doit, pour saisir de tels textes, fournir des efforts de recherche documentaire considérables. L'ingénieur, le médecin ou l'avocat, tout compétent qu'il est dans son domaine, peut être dépourvu de sensibilité linguistique, de moyens d'expression rigoureux dans sa langue maternelle et parfois de connaissances linguistiques dans la langue étrangère, ce qui constitue un handicap sérieux pour l'exercice de la traduction. En outre, sans formation spécifique en traduction, il ne maîtrise pratiquement jamais la méthode ni les techniques de transfert

linguistique des connaissances. Le choix des écoles consiste par conséquent, d'une part, à recruter parmi les experts les candidats susceptibles d'acquérir rapidement des compétences d'expression écrite en langue maternelle et de pratique de la traduction, et, d'autre part, à donner aux personnes formées à la traduction générale pendant un premier cycle les outils nécessaires à l'acquisition des connaissances expertes indispensables à la traduction en langues de spécialité.

Autre interrogation en matière de pédagogie de la traduction: la méthode. L'enseignement de la traduction devient de moins en moins empirique. La méthode par objectifs d'apprentissage, introduite par Jean Delisle en 1980 et largement suivie depuis non seulement au Canada, mais ailleurs dans le monde, a contribué à systématiser et surtout à raisonner l'enseignement de la traduction. Les objectifs d'apprentissage décrivent l'intention visée par une activité pédagogique et indiquent les changements durables de comportement chez un étudiant, comme l'expliquait Jean Delisle en 2003. Aujourd'hui apparaissent d'autres approches telles que celles par problèmes, par projet et par compétences. L'apprentissage par problèmes consiste à soumettre à l'étudiant des problèmes qui pourraient se poser dans sa vie professionnelle afin de développer son autonomie le plus possible. L'approche par projet, fondée sur le travail d'équipe, vise l'intégration et l'application d'un ensemble de connaissances à la réalisation d'un projet. Enfin, l'approche par compétences n'est pas une méthode pédagogique en soi, mais plutôt une façon de concevoir des programmes dans lesquels les objectifs pédagogiques sont déterminés en fonction des compétences nécessaires pour exercer une profession. La conception constructiviste de l'enseignement

y est pour beaucoup dans ces façons de faire. Quelle que soit l'approche retenue, le noyau dur de cours obligatoires d'un programme universitaire de traduction professionnelle qui se respecte comprend les suivants: perfectionnement de la langue maternelle et des langues étrangères, et méthodologie et pratique de la traduction générale et spécialisée.

Le perfectionnement visera à fournir ou à peaufiner les compétences de compréhension et d'expression, à extirper ces interférences et maladresses d'écriture que tous nous commettons dans nos communications courantes, mais que le traducteur, parce qu'il en a pris conscience, ne commet plus.

La méthodologie et la pratique de la traduction serviront à donner un savoir-faire, des règles, des principes et des techniques propres aux traducteurs. Le futur traducteur apprendra à étoffer et économiser, à organiser et structurer, à choisir et écarter des énoncés et des idées.

À ce noyau dur viennent se greffer d'autres cours, notamment de terminologie, de révision, de langues de spécialité, d'acquisition de connaissances spécialisées, de maîtrise des principaux outils d'aide à la traduction et, finalement, de théorie. La formation en traduction est un voyage au tréfonds des langues, des cultures et des savoirs. Un voyage aussi vers l'Autre, l'étranger dont on fait connaître la culture et le savoir. Un voyage finalement vers Soi, où l'on apprend à se découvrir dans ce qui est peut-être le plus intime, sa langue et sa culture.

Il convient de préciser qu'une formation universitaire est généralement insuffisante pour faire un «bon» traducteur. La formation doit nécessairement inclure un contact étroit avec la réalité professionnelle. C'est pourquoi les bons programmes comprennent des stages en milieu professionnel. Les

meilleurs offrent ce que les Canadiens connaissent comme la filière «coop» (coopérative), ou la formation en alternance, soit un baccalauréat avec trois trimestres complets en entreprise. À défaut de stages, le futur traducteur devra veiller à son autoformation, qui servira de complément à sa formation initiale. S'il vise l'excellence, il travaillera seul les compétences qu'il utilisera durant toute sa carrière: la lecture et l'écriture. Il lira avec un double but: perfectionner la maîtrise de sa langue maternelle et celle des langues étrangères, mais aussi enrichir son bagage de connaissances générales et spécialisées. Parmi ces connaissances, les culturelles sont difficiles à définir, mais leur importance n'en est pas moindre. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) définit la culture comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. Vaste entreprise, dès lors, que de prétendre connaître une culture. En fait, c'est l'affaire d'une vie! Mais restons réalistes et soulignons l'intérêt de cette définition pour le langagier qu'est le traducteur. La langue est le fer de lance de la culture. Il suffit pour s'en rendre compte d'observer, à l'échelle mondiale, les communautés linguistiques qui revendiquent leur autonomie culturelle et parfois politique. C'est cet aspect de la culture, la langue, qui retiendra plus particulièrement l'attention du futur traducteur soucieux de s'autoformer. Il s'arrêtera à l'aspect linguistique des traits spirituels, matériels, intellectuels et affectifs des sociétés et des groupes dont il traduira les textes.

Notons qu'aucun traducteur qui se respecte n'interrompt jamais ce processus d'autoformation. Nous aimons dire à nos étudiants, dès le premier cours, qu'ils vont devenir des «obsédés textuels», qu'ils vont lire comme personne d'autre ne lit, qu'ils vont décortiquer les textes et s'interroger sur les moindres nuances de l'expression verbale. Au risque de devenir insupportables dans leur cercle familial et amical!

Recherche

Une discipline qui se confine à sa pratique stagne. Il lui faut la recherche pour progresser. Et de quoi s'occupent les chercheurs? Que comprend la *traductologie*, terme créé par Brian Harris en 1974 pour désigner la réflexion à propos de la traduction dans son acception la plus vaste? Qu'est-ce que la théorie en traduction? En réponse à cette question, on entend parfois la boutade suivante: la théorie de la traduction est ce que les traducteurs les plus compétents savent sans savoir qu'ils le savent. Néanmoins, brosons rapidement un panorama de la théorie de la traduction pour voir de quoi se sont occupés les chercheurs et quels sont les enjeux actuels de la recherche.

Au cours des cinquante dernières années, avec l'essor de la traductologie, l'objet de la réflexion sur la traduction est passé, progressivement et schématiquement, du texte au traducteur. Dans les années 1950, la traduction était une branche de la linguistique appliquée. L'approche était quasi exclusivement linguistique chez Jean-Paul Vinay, Jean Darbelnet, Roman Jakobson, Georges Mounin, John Cunnison Catford, Eugene Nida et Charles Taber. L'objet d'étude des chercheurs était le texte. Leur objectif était la modélisation d'un transfert interlinguisti-

que. Leur environnement (milieu) était le message ou le sens. Leur outil d'analyse était l'équivalence linguistique, dont il existe tant de définitions et de catégories qu'elle est devenue aujourd'hui un concept inopérant. Il s'agissait d'une analyse essentiellement objective dans laquelle n'intervenaient ni l'auteur, ni le destinataire, encore moins le traducteur. Celui-ci était, ou plutôt devait être, invisible.

L'avènement de la théorie de la communication et surtout de la linguistique textuelle dans les années 1970, notamment l'analyse du discours dans ses moutures française, anglaise et allemande, a poussé des auteurs comme Danica Seleskovitch, Marianne Lederer, Peter Newmark, Basil Hatim et Ian Mason, ainsi que Jean Delisle à remettre en question la linguistique structurale limitée au mot et à la phrase. Ces chercheurs ont adopté la communication comme leitmotiv. Leur objet d'étude était l'effet causé sur le destinataire, ou l'efficacité de la communication. Leur objectif était la modélisation de la communication interlinguistique. Leur environnement était la fonction de la communication. Leur outil d'analyse était l'équivalence communicationnelle. En effet, il s'agissait encore de juger la traduction selon sa supposée fidélité à l'effet recherché par le texte original. Certains auteurs fonctionnalistes, principalement Christiane Nord, accordaient une importance croissante aux différents acteurs du processus, dont le traducteur. L'équivalence demeure l'aune à laquelle les traductions sont évaluées. Au cours de cette deuxième période, l'analyse devient moins objective et le traducteur, plus présent.

À partir des années 1990, cette évolution prend un tournant radical. La traductologie s'affirme en tant que discipline autonome; des programmes de maîtrise et de doctorat voient le jour un peu partout dans

les universités; congrès et publications se multiplient. Reconnaisant le caractère interdisciplinaire de leur champ d'investigation, les traductologues scrutent l'horizon humaniste à la recherche de nouvelles approches. Des études empiriques sont menées auprès d'étudiants et de professionnels (les *think aloud protocols*) afin de pénétrer la «boîte noire» des traducteurs et ainsi de mieux déterminer leurs stratégies. On étudie les marchés éditoriaux pour mesurer les volumes de traduction et en inférer des politiques dominantes. On observe les mouvements socioculturels comme le féminisme et le postcolonialisme. On scrute l'histoire pour réapprendre certains fondements. On découvre la déconstruction; on revient à la traduction de la lettre. Bref, on redécouvre l'Autre et, surtout, on accorde au traducteur la place d'honneur dans l'étude de la traduction et de son processus. L'objet d'étude des traductologues est donc devenu principalement le traducteur. Leur objectif est la modélisation de l'intervention et de la création du traducteur. Leur environnement est la liberté du traducteur. Leur outil d'analyse est l'altérité. L'analyse est devenue subjective et le traducteur affiche maintenant sa visibilité.

Nous pourrions schématiser de la manière suivante les trois grands objets de la réflexion traductologique, ses objectifs, son milieu et ses outils:

| | | | |
|-----------------|-----------------------------------|------------------------------|-------------------|
| | <i>objectivité → subjectivité</i> | | |
| objet | texte | destinataire | traducteur |
| objectif | transfert | communication | action / création |
| milieu | sens | fonction | liberté |
| outil | équivalence linguistique | équivalence de communication | altérité |
| | <i>invisibilité → visibilité</i> | | |

Tableau 1. Évolution de la réflexion traductologique

Beaucoup reste cependant à faire, sans compter que les recherches empiriques demeurent rares et que la littérature occupe encore une place prédominante dans les travaux savants, alors que la traduction littéraire — plus prestigieuse sans doute — ne représente qu'un faible pourcentage du volume de traduction dans le monde (c'est pourquoi il en est peu question dans le présent ouvrage). Depuis plusieurs années, la traduction dans divers domaines de spécialité fait l'objet de recherches: le droit, la médecine, les techniques, la publicité, entre autres. De nouveaux champs sont venus s'ajouter, notamment la traduction audiovisuelle (le sous-titrage et le doublage) et la localisation, soit la traduction d'énoncés entrant dans des documents électroniques (logiciels, écrans de programmes, sites Web, etc.). Il ne faut pas oublier les très nombreuses recherches consacrées au traitement automatique de la langue: celui-ci touche directement la traduction, en ce qu'il offre au traducteur des outils aujourd'hui indispensables, comme le traitement de texte, les correcteurs orthographiques et grammaticaux, qui sont bien connus, mais aussi les concordanciers, les mémoires de traduction et les bitextes.

Les concordanciers sont des logiciels qui permettent l'interrogation de bases de données textuelles dans le but d'obtenir des renseignements sur l'usage d'un mot ou de plusieurs mots en contexte. On peut grâce à eux rechercher dans un corpus les occurrences d'un ou de plusieurs mots en vue d'en connaître la fréquence, la cooccurrence lexicale ou la combinatoire syntaxique. Les mémoires de traduction, elles, sont des bases de données qui contiennent des segments ou des phrases de textes et leur traduction, ainsi qu'un programme de gestion. Elles permettent de comparer des segments ou des phrases de textes à

traduire avec des segments ou des phrases de textes qui ont déjà été traduits. Lorsque le logiciel a en mémoire un ou plusieurs segments, une ou plusieurs phrases identiques ou semblables à ceux ou celles du texte à traduire, il les propose au traducteur pour que celui-ci les réinsère dans le texte en cours de traduction. Dans la base de données, ces phrases ne suivent toutefois pas l'ordre qu'elles avaient dans les textes. Quant aux bitextes, ce sont des corpus bilingues, c'est-à-dire qu'ils sont formés de textes en langue originale et de leur traduction, et ils sont produits à partir d'un logiciel appelé aligneur. À la différence des mémoires de traduction, l'ordre des phrases ou des paragraphes est respecté, ce qui permet une consultation plein texte que n'offrent pas les mémoires de traduction.

La traductologie fait désormais partie intégrante des sciences humaines, au même titre que la philosophie, par exemple, et elle fait de plus en plus l'objet de recherches interdisciplinaires aux côtés de disciplines comme la littérature comparée, l'histoire, l'ethnographie, les sciences politiques, les études culturelles et l'informatique. Bref, un monde à découvrir.

La profession

Si la traduction se pratique depuis longtemps au Canada et au Québec, on s'entend pour dire que c'est l'adoption, en 1969, au Canada, de la Loi sur les langues officielles, puis, en 1977, au Québec, de la Charte de la langue française, qui a véritablement permis à la traduction de prendre son envol, de se structurer, d'évoluer et d'acquérir la réputation d'excellence qu'on lui connaît. Ces deux lois continuent de favoriser une demande importante de traduction dans les combinaisons anglais-français et français-anglais.

Les compétences nécessaires

Mais quelles compétences faut-il avoir pour traduire? Une vaste étude sur l'industrie canadienne de la traduction, entreprise à la fin des années 1990, a mis en lumière les qualités recherchées par les employeurs. D'abord, un traducteur doit posséder une excellente compréhension de la langue de départ et de solides qualités rédactionnelles dans la langue d'arrivée. Le traducteur travaille en effet généralement vers sa langue maternelle. Ainsi, un traducteur de langue maternelle française traduit vers le français, à partir d'une langue étrangère. Ensuite, le traducteur doit

posséder une large culture et faire preuve d'une grande curiosité intellectuelle. Il doit en outre pouvoir travailler en équipe. Parmi les qualités personnelles recherchées, signalons la polyvalence, la disponibilité, la motivation, le jugement, l'efficacité et la souplesse. À ces qualités, on peut certainement ajouter le souci du détail et une rigueur professionnelle constante. Enfin, de plus en plus, on souhaite que le traducteur maîtrise une troisième langue, qu'il maîtrise également un domaine de spécialité et puisse travailler dans d'autres, et qu'il utilise aisément les outils informatiques. Plusieurs employeurs notent en effet qu'à leur sortie de l'université certains diplômés ont du mal à s'adapter aux réalités du marché du travail et que leur culture générale laisse parfois à désirer. Ils constatent aussi que, pour la plupart, ils n'ont pas développé de spécialisation particulière. Enfin, beaucoup leur reprochent de ne pas maîtriser suffisamment les outils informatiques.

Les modes d'exercice et de tarification

Où exerce-t-on la profession de traducteur, quels en sont les différents modes d'exercice et quels sont les secteurs d'emploi parmi les plus dynamiques?

La mondialisation, par son effet d'ouverture sur tous les marchés, a donné une impulsion majeure à la traduction, dont la demande connaît une forte croissance, qui ne semble pas vouloir s'essouffler. Certains secteurs connaissent un dynamisme particulier: la traduction de sites Web, la traduction de textes techniques et la localisation. Parmi les domaines où l'on prévoit une hausse de l'activité, signalons l'aérospatiale, les transports, les services aux entreprises, l'industrie pharmaceutique, les télécommunications, les services financiers et les technologies de l'information.

Au Canada, les possibilités de travail pour le traducteur sont nombreuses et variées. Il peut travailler dans des organismes nationaux et internationaux, dans l'Administration fédérale, les Administrations provinciales et territoriales, dans le secteur privé, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de cabinets de traduction, ou encore pour son propre compte, c'est-à-dire comme travailleur autonome. Dans ce cas, ses donneurs d'ouvrage peuvent être multiples, allant de l'organisme national ou international jusqu'au particulier.

Avec plus de mille traducteurs à son service, le Bureau de la traduction du gouvernement du Canada constitue le plus important employeur de traducteurs du pays, et le volume de traductions qu'il traite correspond à plus de trente-cinq pour cent de l'ensemble de la demande canadienne. Si les grandes entreprises ont longtemps offert des possibilités d'emploi attrayantes aux traducteurs, la situation économique des années 1980 a provoqué un revirement et a obligé plusieurs entreprises à recourir à l'impartition des services linguistiques pour traiter l'ensemble de leurs besoins de traduction. Un certain nombre de cabinets ont alors vu le jour et de nombreux traducteurs sont devenus travailleurs autonomes. À l'approche des années 2000, on estimait qu'il existait au Canada plus de 800 cabinets de traduction, surtout au Québec et en Ontario, et environ 4500 travailleurs autonomes.

Les cabinets et les travailleurs autonomes ne répondent pas aux mêmes besoins. En effet, les premiers sont souvent appelés à traiter d'importants volumes de traduction en très peu de temps, et leurs clients, notamment au Québec, sont généralement de grandes entreprises. Quant aux travailleurs autonomes, si les délais d'exécution avec lesquels ils doivent composer sont parfois aussi serrés, ils traitent

généralement des volumes plus modestes, et leurs clients se retrouvent autant parmi les entreprises que parmi les cabinets. Qu'ils soient travailleurs autonomes ou salariés, les traducteurs sont de plus en plus appelés à s'associer pour de grands projets qui ne peuvent être menés à bien sans une gestion rigoureuse et une collaboration étroite entre tous les membres de l'équipe de travail.

Les modes de tarification ont évolué avec la diversification des pratiques de traduction. Si, pendant longtemps, les traducteurs ont eu recours à la facturation au mot, plusieurs modes s'offrent maintenant à eux en fonction de la nature des travaux accomplis. C'est ainsi que l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec a inventorié cinq modes de tarification: le tarif au mot, le tarif horaire, le tarif hybride, le tarif forfaitaire et les redevances. Chacun possède ses caractéristiques propres, dont voici les principales.

Le tarif au mot est certainement le plus connu et le plus utilisé au Canada. Ce mode de tarification se fonde sur le fait que, plutôt que le nombre de pages, c'est le nombre de mots du texte de départ qui donne la meilleure idée de sa longueur et donc du temps à consacrer à sa traduction. Par convention entre les parties, l'unité de tarification devient alors le mot, abstraction faite de la facilité ou de la difficulté du texte, mais celles-ci, en revanche, justifient parfaitement le traducteur d'appliquer des grilles de tarification différentes selon le cas. C'est un mode de tarification simple, car il permet au client de connaître à l'avance le coût d'une traduction. Bien sûr, ce tarif peut tenir compte de l'exécution de tâches connexes, comme la correction d'épreuves, ou de l'utilisation d'outils spécialisés, comme les mémoires de traduction.

Le tarif horaire, appliqué en fonction du nombre d'heures consacrées à un texte, est très répandu dans les professions libérales. Certains traducteurs ayant la confiance de leurs clients l'appliquent systématiquement, y compris pour les textes généraux. Avec l'expérience, ils en arrivent à évaluer avec une précision satisfaisante le temps qu'exigera la traduction d'un document. Il faut reconnaître qu'un slogan publicitaire de quelques mots, un acte officiel ou une liste de termes techniques exigeant parfois une recherche terminologique poussée demandent au traducteur un temps bien supérieur à celui que nécessite un texte général. Le tarif horaire convient alors parfaitement, comme il s'applique également le plus souvent aux travaux de rédaction et de révision.

On aura déjà compris de ce qui précède qu'il est souvent demandé au traducteur plus qu'une simple traduction. C'est lui qu'on juge le mieux placé pour s'assurer que les tâches connexes à son travail ou qui touchent la finition d'un travail sont bien exécutées. Cela peut aller de la présence à des réunions à la mise en page définitive dans un logiciel particulier, comme PageMaker, Power Point ou le logiciel de conception d'un site Web. Au besoin, le traducteur fera appel à un sous-traitant. Dans tous ces cas complexes, le tarif hybride, qui utilise à la fois le tarif au mot et le tarif horaire, s'impose. Il importe alors de bien déterminer toutes les tâches à effectuer et de les scinder en deux blocs distincts et détaillés pour chacun des deux modes.

Le tarif forfaitaire, soit l'établissement d'un seul prix pour la tâche à effectuer, est aussi utilisé. Parce qu'il s'est engagé sur un prix précis accepté par le client, le traducteur a intérêt à faire l'évaluation la plus juste possible de l'effort que lui demandera le texte.

Lorsqu'un texte enfin se prête au partage de droits d'auteur, comme dans le cas de la traduction d'un ouvrage ou d'un slogan, des redevances peuvent alors remplacer les honoraires. Des avantages d'ordre fiscal y seraient également attachés.

L'encadrement de la profession

La traduction au Canada est reconnue pour avoir des normes de qualité de haut niveau. Cela s'explique certainement en partie par le fait que les traducteurs, à l'échelle du pays, se sont dotés d'un réseau complet de structures professionnelles qui régissent les accréditations. Ainsi, ce sont huit associations, représentant les traducteurs de huit provinces (Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Québec et Saskatchewan), qui assurent à cette industrie les normes de qualité qu'on lui connaît. Ces associations ont signé une entente de réciprocité qui permet la reconnaissance et le transfert de l'agrément d'un lieu d'accréditation à l'autre, facilitant ainsi la mobilité des traducteurs. Celles-ci sont membres du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC), organisme national dont la mission est d'établir et de maintenir des normes, notamment dans le domaine de la traduction. Comme organisme national, le CTTIC est lui-même membre de la Fédération internationale des traducteurs (FIT), qui regroupe plus de cent associations réparties dans une cinquantaine de pays. La FIT a notamment pour objectif de promouvoir le professionnalisme parmi ses membres. Elle joue enfin un rôle conseil auprès de l'Unesco.

La traduction est une profession réglementée dans quatre provinces canadiennes, soit le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Québec et la Colombie-

Britannique. Une profession réglementée est encadrée par des lois le plus souvent provinciales et elle est régie par une association ou un ordre professionnel, qui a le pouvoir de déterminer les critères d'accès et les normes d'exercice, d'évaluer les qualifications et les diplômes des candidats, de délivrer le titre réservé ou le permis d'exercice aux candidats qui répondent aux exigences et enfin de surveiller les membres de la profession.

Au Québec, c'est l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) qui a reçu le mandat de l'État d'encadrer la pratique professionnelle des traducteurs. L'article 23 du Code des professions, loi cadre qui régit l'ensemble du système professionnel québécois, prévoit que «chaque ordre a pour principale fonction d'assurer la protection du public». La notion de protection du public est capitale. Elle repose en effet sur les risques de préjudice que peut comporter l'exercice de certaines activités pour l'intégrité d'une personne ainsi que pour la confidentialité et la vie privée. Dans le cas de la traduction, on peut facilement imaginer, par exemple, les préjudices que pourraient subir des personnes qui utiliseraient le mode d'emploi d'une bouteille de plongée ou encore la monographie d'un médicament comportant des erreurs de traduction. Une clause d'un contrat mal traduite pourrait aussi porter gravement à conséquence. Dans tous les cas, les mauvaises traductions pourraient porter préjudice à quelqu'un. Les personnes lésées pourraient alors avoir recours à la justice pour obtenir réparation.

Les traducteurs qui exercent au Québec ne sont pas tenus d'adhérer à l'OTTIAQ pour pratiquer. Toutefois, seuls ceux et celles qui en sont membres peuvent porter le titre de «traducteur agréé» ou de «traductrice agréée» (abrégé en «trad. a.»). Ce titre

réservé permet au public de s'assurer qu'il a affaire à un professionnel compétent et intègre. La compétence et l'intégrité sont en effet à la base du système professionnel, puisqu'on estime qu'elles peuvent prévenir les préjudices. Par ailleurs, de plus en plus d'employeurs ou donneurs d'ouvrage exigent des traducteurs à qui ils confient des travaux qu'ils soient membres de l'Ordre ou d'une association professionnelle reconnue. C'est ainsi que le Bureau de la traduction exige que tous les traducteurs inscrits à son répertoire de pigistes soient des traducteurs agréés.

Mais qu'est-ce qui distingue le traducteur agréé de celui qui ne l'est pas? Le traducteur agréé est un professionnel, au sens juridique du terme, puisque la profession qu'il exerce est réglementée par le Code des professions du Québec. Comme professionnel, il fait partie des quelque 347 000 membres regroupés au sein des 46 ordres professionnels sous l'égide du Conseil interprofessionnel du Québec, organisme conseil «qui agit comme forum d'échange et intervient comme voix collective des ordres» auprès du gouvernement. Qu'il soit traducteur, avocat, architecte, comptable ou médecin, le professionnel accepte que l'Ordre auquel il appartient contrôle l'exercice de sa profession, aussi bien lors de son admission que tout au long de sa carrière, en vue d'assurer la protection du public. Il accepte donc de se soumettre à un code de déontologie, qui comprend les règles de conduite auxquelles il doit se conformer à l'endroit du public, de ses clients et des membres de sa profession. Il accepte également qu'il puisse faire l'objet d'une inspection professionnelle ou d'une enquête particulière sur sa compétence. De son côté, l'Ordre s'acquitte de sa mission de protéger le public en contrôlant le titre de traducteur agréé, en s'assurant de la compétence et de l'intégrité de ses membres,

que ce soit au moment de leur admission à l'Ordre ou tout au long de leur vie professionnelle, et en réprimant ou en punissant les infractions aux règlements de l'Ordre ou au Code des professions.

La reconnaissance de l'activité traductionnelle par l'État est un signe éclatant de son utilité et de son importance dans la société. Son exercice par des personnes de mieux en mieux formées témoigne de l'attrait de cette profession qui, bien que très ancienne, demeure une profession d'avenir. Mais, par-dessus tout, c'est une profession qui épanouit celui ou celle qui l'exerce, car, pour aider les autres à communiquer, il faut d'abord les comprendre.

Conclusion

« Ainsi sommes-nous, ainsi existons-nous, dispersés et confus, et appelés à quoi? Eh bien... à la traduction! »

Paul Ricœur, *Esprit*, 1999

Comme tendre à l'équilibre parfait d'une âme et d'un corps humains présente au psychologue et au médecin un défi qui tient parfois de l'impossible, ainsi rendre à la perfection un écrit dans une autre langue que celle dans laquelle il est rédigé relève-t-il pour le traducteur de l'idéal. On peut rêver d'une pilule magique comme d'une machine à traduire, mais on sait bien que ni l'une ni l'autre ne viendront à bout de la complexité de l'être humain communiquant, sujet par nature changeant et imaginatif. Cela dit, la traduction, comme toute communication, s'étend du simple au plus complexe et elle revêt ses caractéristiques propres selon les âges de l'humanité et les conditions dans lesquelles elle s'exerce.

Plusieurs voies peuvent mener à la traduction. De grands érudits y parviennent par eux-mêmes avec succès. Sous leur plume, une fois traduites, de grandes œuvres littéraires, par exemple, peuvent même connaître un succès supérieur à l'édition en langue originale et être primées par des organismes de renom. Des jeunes peuvent aussi aspirer à la

traduction et vouloir en faire leur gagne-pain, en profitant des programmes de formation de plus en plus perfectionnés qui se présentent à eux. Au Québec, en particulier, la présence durable du français et de l'anglais, deux langues mondialisées, fait que le besoin de traducteurs ne faiblit pas. D'exercice de dilettante, la traduction est désormais devenue une profession reconnue par l'État. Tout est mis en œuvre par les universités et l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pour que le traducteur profite d'une formation et d'un encadrement utiles.

Comme les grandes activités humaines qui deviennent la passion de toute une vie, la traduction donne plusieurs satisfactions à qui l'exerce: celles de comprendre les autres et d'être utile dans la société ne sont pas les moindres. N'est-elle pas celle qui permet aux individus d'avoir accès à une information rédigée dans une langue qu'il maîtrise plus ou moins ou pas du tout et aux collectivités de faire l'objet d'un traitement équitable? Mais la plus grande satisfaction vient généralement du plaisir qu'il y a à travailler la matière même des langues vivantes et, à travers les subtilités ou les tours de langage, à arriver à toucher presque le génie de chacune.

La traduction a des propriétés élastiques. On a beau s'éloigner de sa propre langue pour en pénétrer une autre, on revient toujours à la sienne; prendre un bain culturel étranger, on revient toujours à sa culture originale, mais jamais dans le même état qu'auparavant. À la compréhension de l'autre que procure la traduction s'ajoutent la distance d'avec sa propre langue et sa propre culture et donc une plus grande compréhension de soi. Mieux que personne, le traducteur saisit que la perfection du génie langagier n'est le propre d'aucune langue et d'aucune

culture en particulier. Le traducteur travaille au respect de l'autre dans ce qu'il a de plus précieux, sa pensée et l'expression de celle-ci. La diversité langagière et culturelle est consubstantielle à l'activité de traduction.

Lectures complémentaires

- Chesterman, Andrew et Emma Wagner, *Can Theory Help Translators? A Dialogue Between the Ivory Tower and the Wordface*, Manchester / Northampton, St. Jerome Publishing, 2002.
- Delisle, Jean, *La traduction raisonnée. Manuel d'initiation à la traduction professionnelle anglais → français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. «Pédagogie de la traduction», 2003 (deuxième édition).
- Delisle, Jean, Hannelore Lee-Janhke et Monique C. Cormier (sous la dir. de), *Terminologie de la traduction / Translation Terminology / Terminología de la traducción / Terminologie der Übersetzung*, Amsterdam / Philadelphie, John Benjamins, 1999.
- Delisle, Jean et Judith Woodsworth (sous la dir. de), *Les traducteurs dans l'histoire*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. «Regards sur la traduction», 2007 (deuxième édition revue et corrigée par Jean Delisle).
- Gauthier, François, *Objectif clients. Un guide pour traducteurs et autres travailleurs autonomes du domaine langagier*, Brossard, Linguatex, 2010.

- Gile, Daniel, *La traduction. La comprendre, l'apprendre*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Linguistique nouvelle», 2005.
- Guidère, Mathieu, *La communication multilingue. Traduction commerciale et institutionnelle*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- Kuhiwczak, Piotr et Karin Littau (sous la dir. de), *A Companion to Translation Studies*, Clevedon / Buffalo / Toronto, Multilingual Matters Ltd., coll. «Topics in Translation», n° 34, 2007.
- Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui: le modèle interprétatif*, Caen, Lettres modernes Minard, 2006 (nouvelle édition).
- Malmkjær, Kirsten et Kevin Windle (sous la dir. de), *The Oxford Handbook of Translation Studies*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, *Guide des normes de pratique professionnelle en traduction*, Montréal, OTTIAQ, 2006.
- Rouleau, Maurice, *Initiation à la traduction générale. Du mot au texte*, Brossard (Québec), Linguatech, 2001.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Avant-propos | 7 |
| Introduction | 15 |
| 1. Un peu d'histoire | 19 |
| 2. Que fait un traducteur ou une traductrice? | 25 |
| 3. Formation et recherche | 39 |
| 4. La profession | 51 |
| Conclusion | 61 |
| Lectures complémentaires | 65 |

LA COLLECTION

Quel est le rôle, dans la Cité,
des chercheurs, des intellectuels,
des professeurs, des universitaires en général?
Qui sont-ils et que font-ils exactement?
Quel a été leur parcours intellectuel?
La collection « Profession » répond
à ces questions.



Traducteur

Georges L. Bastin et Monique C. Cormier sont professeurs titulaires au Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal.

DANS LA MÊME COLLECTION

Profession astronome, François Wesemael
Profession criminologue, Jean Proulx
Profession éthicien, Daniel M. Weinstock
Profession géographe, Rodolphe De Koninck
Profession historien, Pierre Bonnechere
Profession historienne de l'art, Johanne Lamoureux
Profession latiniste, Jean-François Cottier
Profession lexicographe, Marie-Éva de Villers
Profession médecin de famille, Marc Zaffran
Profession musicologue, Jean-Jacques Nattiez
Profession philosophe, Michel Seymour
Profession psychologue, Louis Brunet et Dianne Casoni
Profession sinologue, Charles Le Blanc
Profession sociologue, Marcel Fournier
Profession urbaniste, Gérard Beaudet

ISBN 978-2-7606-2298-2

9,95 \$ • 9 €

www.pum.umontreal.ca



9 782760 622982